

## COMPAGNIE CHARBONNIÈRE DE CASABLANCA

S.A., 13 juin 1925.

COMPAGNIE CHARBONNIÈRE DE CASABLANCA  
S.A. marocaine au capital de 2 MF.  
Siège social : Casablanca, 7, r. de la Douane  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 875*)

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 8 membres, nommés pour 5 ans, propriétaires de 50 actions.  
BICKER-CAURTEN, 23, Billier Street, Londres, E.C. ;  
BATTLY (Arthur), 36, Leadenhall Street, Londres, E.C. 3 ;  
BELLAMY (Farrow), à Santa-Cruz, Ténériffe ;  
HOOPER (C. Rodney), 163, av. du Général-Drude, Casablanca ;  
BARBER (Léonard), 163, av. du Général-Drude, Casablanca..

### COMMISSAIRE AUX COMPTES

SHEARER (Alexandre).

Objet. — L'installation dans le port de Casablanca et, éventuellement, ds les autres ports de la côte marocaine, d'un organisme de ravitaillement en charbon, vivres, mazout, carburants. Le commerce de charbons et carburants ; la mise en construction, l'exploitation de tous navires, chalands ou remorqueurs ; toutes opérations de transit, de consignation, d'affrètement, etc. Toutes ops mobilières, immobilières, financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet principal de la soc.

Capital social. — 2 MF en 22.000 act. de 100 fr.

Répartition des bénéfices. — 5 % à la rés. légale ; déduction faite de tous frais, charges et amortissements, les bénéfices nets st répartis par l'assemblée, suivant proposition du conseil d'administration.

---

AEC 1951 :

Sté charbonnière de Casablanca, 24, bd du 4<sup>e</sup> Zouaves. — Sté anon. f. le 13 juin 1925, 2.000.000 fr. — Agence maritime, affrètements, consignations, représentations ; ravitaillement en charbon, vivres, mazout, carburants, etc.

---